

COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016-10-24_43

Objet : Modification des statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing_Extension de compétences

**Date
convocation:**
11-10-2016

**Date
d'affichage:**
11-10-2016

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 34
Votants : 37
(34+3pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 25/10/2016

Et publication ou
notification

Du: 25/10/2016

L'an deux mille seize,
Le vingt-quatre du mois d'octobre,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny, sous la
présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues,
Commune de Bougigny	JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale, GUIGNON Florence
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, SABOURIN Mylène, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent,
Commune d'Ichy	BEAUHAIRE Philippe,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole, ROQUES Gilles,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GUYON Jean-Pierre, GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine
Commune de Souppes-sur-Loing	VILLEFLOSE Annie, CAMMARATA Gérard, RETIF Françoise,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe, PLE Francis

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie pouvoir à GENEVIEVE Gérard
Commune de Château-Landon	CARROUE Daniel pouvoir à GUIGNON Florence
Commune de Lorrez le Boaceg	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves

Secrétaire de séance:

BASCHET Bruno

Le Préfet de Seine-et-Marne a porté création de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing par l'arrêté 2009/SPF/CL n°21 pris le 30 décembre 2009.

Le Conseil communautaire,

VU l'arrêté préfectoral n°2009/SPF/CL n°21 portant création de la Communauté de communes « Gâtinais-Val de Loing » ;

- VU** l'arrêté préfectoral n°2013/DRCL/BCCCL/175 du 26 décembre 2013 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing
- VU** l'article V des statuts de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing ;
- VU** l'article L.5214-16 et l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités territoriales ;
- VU** la loi 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles portant à trois le nombre de compétences optionnelles devant être exercées par les Communautés de Communes ;
- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment son article 68,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à la modification des statuts de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing afin d'intégrer une nouvelle compétence optionnelle et rendent ainsi les statuts de la Communauté de Communes conformes à la Loi ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1 - ADOPTE les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing annexés à la présente délibération.

Seul l'article V est modifié. Sa nouvelle rédaction contient l'ajout suivant :

Article V - Compétences de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes est compétente dans les domaines suivants :

Compétences optionnelles :

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

Le reste de l'article V et des statuts est inchangé.

Article 2 - DEMANDE à M. le Préfet de Seine-et-Marne de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing.

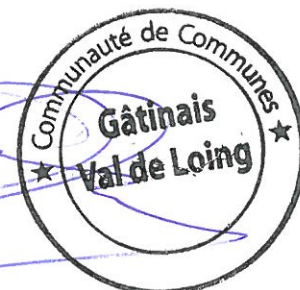
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 25 Octobre 2016.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE.



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**
**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2016-10-24_44

Objet : Définition de l'intérêt communautaire en matière de Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

**Date
convocation:**
11-10-2016

**Date
d'affichage:**
11-10-2016

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 34
Votants : 37
(34+3pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 25/10/2016

Et publication ou
notification

Du: 25/10/2016

L'an deux mille seize,
Le vingt-quatre du mois d'octobre,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny, sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires:

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues,
Commune de Bougigny	JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale, GUIGNON Florence
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, SABOURIN Mylène, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent,
Commune d'Ichy	BEAUHAIRE Philippe,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole, ROQUES Gilles,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GUYON Jean-Pierre, GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine
Commune de Souppes-sur-Loing	VILLEFLOSE Annie, CAMMARATA Gérard, RETIF Françoise,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe, PLE Francis

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie pouvoir à GENEVIEVE Gérard
Commune de Château-Landon	CARROUE Daniel pouvoir à GUIGNON Florence
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves

Secrétaire de séance:

BASCHET Bruno

Il appartient au seul Conseil Communautaire de définir l'intérêt communautaire. Cette définition intervient par délibération à la majorité qualifiée des 2/3 des membres du Conseil Communautaire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5214-16 ;

VU les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing ;

CONSIDERANT les objectifs poursuivis par la Communauté de Communes en matière de Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

et d'équipements de l'enseignement préélémentaire communautaire. »

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} **PROPOSE de définir** l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire. » *comme suit* :

Sont d'intérêt comunautaire les nouveaux équipements culturels et sportifs postérieurs au 1^{er} janvier 2017 et répondant à deux critères cumulatifs : unique sur le territoire de la Communauté de Communes et renforçant l'attractivité touristique du territoire de la Communauté de Communes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 25 Octobre 2016.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE.



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**
**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2016-10-24_44

Objet : Définition de l'intérêt communautaire en matière de Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

**Date
convocation:**
11-10-2016

**Date
d'affichage:**
11-10-2016

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 34
Votants : 37
(34+3pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 25/10/2016

Et publication ou
notification

Du: 25/10/2016

L'an deux mille seize,
Le vingt-quatre du mois d'octobre,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny, sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires:

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues,
Commune de Bougigny	JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale, GUIGNON Florence
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, SABOURIN Mylène, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent,
Commune d'Ichy	BEAUHAIRE Philippe,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole, ROQUES Gilles,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GUYON Jean-Pierre, GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine
Commune de Souppes-sur-Loing	VILLEFLOSE Annie, CAMMARATA Gérard, RETIF Françoise,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe, PLE Francis

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie pouvoir à GENEVIEVE Gérard
Commune de Château-Landon	CARROUE Daniel pouvoir à GUIGNON Florence
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves

Secrétaire de séance:

BASCHET Bruno

Il appartient au seul Conseil Communautaire de définir l'intérêt communautaire. Cette définition intervient par délibération à la majorité qualifiée des 2/3 des membres du Conseil Communautaire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5214-16 ;

VU les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing ;

CONSIDERANT les objectifs poursuivis par la Communauté de Communes en matière de Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

et d'équipements de l'enseignement préélémentaire communautaire. »

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} **PROPOSE de définir** l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire. » *comme suit* :

Sont d'intérêt communautaire les nouveaux équipements culturels et sportifs postérieurs au 1^{er} janvier 2017 et répondant à deux critères cumulatifs : unique sur le territoire de la Communauté de Communes et renforçant l'attractivité touristique du territoire de la Communauté de Communes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 25 Octobre 2016.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2016-10-24_45

Objet : Définition de l'intérêt communautaire en matière de Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

**Date
convocation:**
11-10-2016

**Date
d'affichage:**
11-10-2016

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 34
Votants : 37
(34+3pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 25/10/2016

Et publication ou
notification

Du : 25/10/2016

L'an deux mille seize,
Le vingt-quatre du mois d'octobre,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny, sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires:

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues,
Commune de Bougigny	JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale, GUIGNON Florence
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, SABOURIN Mylène, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent,
Commune d'Ichy	BEAUHAIRE Philippe,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole, ROQUES Gilles,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GUYON Jean-Pierre, GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine
Commune de Souppes-sur-Loing	VILLEFLOSE Annie, CAMMARATA Gérard, RETIF Françoise,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe, PLE Francis

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie pouvoir à GENEVIEVE Gérard
Commune de Château-Landon	CARROUE Daniel pouvoir à GUIGNON Florence
Commune de Lorrez le Boaceg	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves

Secrétaire de séance:

BASCHET Bruno

Il appartient au seul Conseil Communautaire de définir l'intérêt communautaire. Cette définition intervient par délibération à la majorité qualifiée des 2/3 des membres du Conseil Communautaire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5214-16 ;

VU les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing ;

CONSIDERANT les objectifs poursuivis par la Communauté de Communes en matière de *Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie*

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} **PROPOSE de définir** l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » comme suit :

- Réalisation d'inventaire locaux du patrimoine naturel
- Sensibilisation des habitants à la protection de l'environnement et aux économies d'énergie

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 25 Octobre 2016.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2016-10-24_46

Objet : Fusion des syndicats SIEOM-SIROM

**Date
convocation:**
11-10-2016

**Date
d'affichage:**
11-10-2016

**Nombre de
conseillers:**
*En exercice :
46
Présents : 34
Votants : 37
(34+3pouvoirs)*

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 25/10/2016

Et publication ou
notification

Du : 25/10/2016

L'an deux mille seize,
Le vingt-quatre du mois d'octobre,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Bruyères de Poligny, sous la
présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENTS PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno, RINGENBACH Cécile
Commune de Beaumont-du-Gâtinais	MONCEL Hugues,
Commune de Bougigny	JOURANDON Alain,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse, RAFFIN Christiane,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude, BONNIOT Guy,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale, GUIGNON Florence
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal, SABOURIN Mylène, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent,
Commune d'Ichy	BEAUHAIRE Philippe,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole, ROQUES Gilles,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GUYON Jean-Pierre, GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick, FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine
Commune de Souppes-sur-Loing	VILLEFLOSE Annie, CAMMARATA Gérard, RETIF Françoise,
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick, FONTANA Véronique,
Commune de Villebéon	PONSOT Christophe, PLE Francis

ETAIT EXCUSE avec pouvoir :

Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie pouvoir à GENEVIEVE Gérard
Commune de Château-Landon	CARROUE Daniel pouvoir à GUIGNON Florence
Commune de Lorrez le Boaceg	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves

Secrétaire de séance:

BASCHET Bruno

Le Conseil Communautaire,

VU les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing et notamment sa compétence en matière d'ordures ménagères

VU l'arrêté préfectoral n°2016-PREF-DRCL/803 du 21 octobre 2016 portant création d'un syndicat mixte fermé issu de la fusion du Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères et du Syndicat Intercommunal pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères

CONSIDERANT l'information délivrée par les préfectures de l'Essonne et de Seine et Marne sur la fusion envisagée des syndicats SIEOM/ SIROM

ENTENDU l'exposé du Président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1er : **VALIDE** le projet de fusion des syndicats SIEOM et SIROM

Article 2 : **ACTE** le principe de représentation substitution au sein du syndicat créé

Article 3 : **DESIGNE** les représentants suivants à ce syndicat en application du principe de représentation-substitution

	TITULAIRE	SUPPLEANT
ARVILLE	Anne THIBAUT	Georges GIMENEZ
ICHY	Carole DICHE	Gérald POISSON
OBSONVILLE	Ghislaine THORREAU	Hervé COURTOIS

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

A Souppes-sur-Loing,

Le 25 Octobre 2016.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE.

